

COMMUNE DE BAYONS

De: Selva Sauvage <06ecureuil06@gmail.com>
Envoyé: dimanche 6 novembre 2016 15:26
À: comunedebayons@9business.fr
Objet: Indignation et boycott.

Bonjour !

J'ai appris qu'une louve avait été abattue par un chasseur le 29/10 sur votre commune de Bayons.

Je tiens à vous faire part de ma désapprobation la plus totale concernant ces tirs. Dois-je vous rappeler que nous sommes au 21ème siècle... Nous arrivons à poser une sonde sur une comète, et vous voulez nous faites croire que nous ne pouvons pas élever des moutons, avec seulement 180 loups répartis sur tout le territoire français ?

La nature n'appartient pas aux seuls éleveurs et chasseurs et le gouvernement français ne peut pas décider de décimer un animal protégé et qui a son rôle à jouer sur la planète au même titre que les autres espèces. Nous voulons à plus de 80% des français, protéger les loups.

La politique de tirs menée par le gouvernement est honteuse et rétrograde et nous n'en voulons pas !

Ma famille et moi boycottons et appelons au boycott de votre ville. Nous Boycottons également la viande française, puisque les éleveurs français ne veulent pas faire leur travail ! À vous de demander aux éleveurs de votre commune de mettre réellement en œuvre les moyens de protection. Des subventions sont payées par les contribuables pour de bons enclos et des patous, mais elles sont employées à d'autres fins, nous le constatons sur place.

BAYONS le 7 Novembre 2016

Madame, Monsieur,

En réponse à votre mail du 6 Novembre 2016, je me permets d'attirer votre attention sur les dégâts récurrents causés par le loup sur la commune de BAYONS. (Environ 1 alerte prédation tous les 15 jours). Comme vous le précisez dans votre courrier, nous sommes au 21ème siècle. Je m'étonne donc de votre réaction ; nos ancêtres se sont battus pour que cet animal soit éradiqué. Ne pensez vous pas qu'ils doivent se retourner dans leurs tombes, quand on voit de qu'elle manière on a réintroduit ce prédateur. Nous sommes en droit nous, éleveurs, chasseurs et élus de nous poser quelques questions...

Vous dites que **80% des Français** sont pour la protection du loup, et que ceux-ci sont au nombre de **180** sur l'ensemble du territoire. Si tel est le cas et que vos chiffres s'avèrent exacts, pourquoi ne pas les parquer aux abords des zones urbaines ou résident certainement 100% de vos partisans ? cela permettrait aux pro-loups de pouvoir observer et protéger celui-ci.

Sachez que le boycott de notre commune par des personnes aux idéologies rétrogrades ne nous pénalise pas, bien au contraire. Nous arrivons nous les « **ruraux** », a nous passer de gens comme vous qui, sous prétexte d'écologie se permettent des observations et des affirmations telles que celles que vous exprimez. Cela fait non seulement du mal à notre société, mais aussi à votre cause.

Je vous invite à vous rapprocher de nos éleveurs, (si tant est que vous en ayez le courage) pour vous rendre compte de la difficulté qu'ils ont à exercer leur métier de manière sereine.

Tous les moyens de protection ne suffiront pas. **Le loup doit être préservé sur des territoires prévus à cet effet avec les contrôles que cela implique, mais pas en pleine nature.**

Dernier point, les dommages que je qualifierai de collatéraux. Les promeneurs, randonneurs, ou encore vététistes mordus par les chiens de troupeaux !!!

Croyez vous qu'il faille attendre qu'un enfant soit tué par un Berger d'Anatolie ou encore un Patou pour réagir ?!!!

Peu être réagissons nous lorsque le loup sera aux portes de la capitale ou d'autres villes et que la sérénité d'individus tels que vous sera perturbée.

Je me tiens à votre disposition Madame, Monsieur pour en débattre.

Cordialement

Patrick AURIAULT

Maire de BAYONS